CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E30745** **VALABLE JUSQU'AU** **04/06/2024**

ÉDITÉ LE **10/05/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/10/2004
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX CEDEX 2004B00250

Siret : **479 017 576 00014**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 6105735

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 522969U1247000/001 297324/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 522969U1247000/001 297324/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : **SOCIETE EXPLOITATION ETS JEAUMOT**

Z.I. LA CHAGNADE
36140 AIGURANDE

Téléphone : 02 54 06 30 31 **Fax :** 02 54 06 37 47
Portable :

Site Internet :
E-mail : laurencejeaumot@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
JEAUMOT LAURENCE PRÉSIDENT / JEAUMOT DENIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/09/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.